

MAIRIE du 12^e — Conseil d'arrondissement du 28 septembre 2021

COMMUNICATION SUR LA RENTREE SCOLAIRE

***Isabelle Rocca, Maire Adjointe en charge des affaires scolaires,
des nouveaux apprentissages, des familles et de la parentalité***

Une nouvelle rentrée scolaire en contexte COVID

La crise sanitaire a bouleversé le quotidien de l'école, des enfants et des familles parisiennes. Pour la deuxième année consécutive, nous connaissons une rentrée scolaire fortement impactée par l'épidémie de COVID-19. Ce contexte sanitaire nous maintient depuis des mois dans une hyper vigilance et une totale mobilisation pour permettre une continuité de l'accueil de tous les élèves et enfants parisiens sur les temps scolaires et périscolaires.

Que ce soit dans les modalités d'accueil estival en centre de loisirs (cela a concerné jusqu'à 1180 enfants par jour en juillet – chiffre au demeurant stable par rapport à l'été 2020) comme dans la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2021, la Ville de Paris et la Mairie du 12^e, avec l'ensemble des directions et services concernés, ont adopté voire renforcé toutes les mesures pour protéger petits et grands sur tous les temps de la journée.

Dans le cadre des directives émises par l'État, qui fixe le cadre sanitaire dans lequel doit se dérouler l'accueil des enfants et des adultes dans les établissements, la Ville de Paris, en lien avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels (Académie de Paris, Préfecture de Paris et Agence Régionale de Santé) a poursuivi sa mobilisation globale mais avec deux axes prioritaires en cette rentrée : faciliter l'accès au vaccin pour les collégiens et lycéens et renforcer l'accompagnement des bonnes pratiques pour l'aération de tous les locaux.

Un travail partenarial important a été conduit tout au long de l'été pour que l'accès au vaccin devienne une réalité pour l'ensemble des jeunes parisiens de plus de 12 ans, avec une attention particulière en direction des quartiers où le taux de vaccination est inférieur à la moyenne parisienne.

Dès le 9 septembre, toutes les familles qui le souhaitent ont pu faire vacciner leur enfant, collégien ou lycéen, sur le temps scolaire, sans avoir besoin de se déplacer ou de l'accompagner. Les modalités ont été communiquées aux familles par les chefs d'établissements qu'il faut ici remercier pour leur pleine mobilisation dans cet « aller-vers » vaccinal.

Afin d'organiser cette vaccination des 12-17 ans dans les collèges et lycées, les services du Rectorat et de l'ARS, en lien avec la Ville de Paris, ont élaboré un plan d'appariement entre les établissements et les centres de vaccination. Trois schémas possibles ont été mis en place :

- une équipe mobile dans les établissements scolaires,
- des créneaux dédiés aux élèves dans le centre de vaccination le plus proche,
- des mutualisations impliquant le déplacement des élèves dans un établissement bénéficiant d'une équipe mobile.

La Mairie du 12^e avec la Ville de Paris, parce qu'elles se battent contre les inégalités en matière de santé, entendent bien sûr poursuivre toutes les actions visant à faciliter la vaccination de l'ensemble des jeunes parisiens et de leurs familles.

En complément, des campagnes de tests salivaires reprennent en fonction du pourcentage de cas confirmés repérés, de la présence des variants, ou dès la réouverture d'un établissement fermé en raison de plusieurs cas positifs. Pour information, avant la rentrée, une campagne

de tests salivaires a été menée du 17 au 31 août dans trois de nos écoles élémentaires : Bignon, 315 Charenton et Michel Bizot.

Face à un virus qui se transmet surtout par l'exposition à l'air qu'expire une personne infectée dans un lieu fermé, nous savons ce que représente collectivement le défi de nouvelles pratiques, tant pour faciliter les activités et classes de plein air que pour accélérer le partage d'informations et la transformation des comportements d'aération des espaces clos, geste barrière de premier plan.

Pendant l'année scolaire 2020-2021, 500 capteurs de CO2 ont déjà été installés dans les crèches et établissements scolaires parisiens. Les choix initiaux d'implantation prioritaire dans des établissements « clusters », le suivi fin des résultats et le partage qualitatif avec les équipes locales confirment leur utilité pédagogique. Ils aident enfants et adultes à prendre conscience de la fréquence à laquelle il faut ouvrir les fenêtres, des usages différenciés en fonction des configurations bâtementaires et des problématiques locales d'ouvrants qui nécessiteront des travaux.

Ce dispositif va être étendu pour permettre à l'ensemble des établissements de bénéficier de cette sensibilisation. L'investissement de la Ville en la matière est déjà important et il va se poursuivre. Toutefois, le Ministère de l'Education Nationale ayant préconisé la généralisation des capteurs CO2, nous en appelons à la responsabilité de l'Etat qui doit maintenant passer par un engagement financier immédiat allant jusqu'au remboursement intégral de la dépense occasionnée, afin de ne pas laisser la charge financière de l'extension de la flotte des capteurs aux seules collectivités locales comme Paris.

Des investissements renforcés pour mieux accueillir nos élèves, pour créer une ville à hauteur d'enfants

Pour offrir à nos jeunes un environnement et un cadre éducatif plus sain et plus agréable, nous avons poursuivi l'investissement cet été sur ces priorités qui sont les nôtres : des espaces scolaires adaptés aux besoins pédagogiques et propices à un climat scolaire serein ; des abords d'établissements sécurisés, apaisés et dépollués.

Concernant les travaux réalisés pendant la période estivale 2021, le travail de programmation et de priorisation concerté en amont avec les établissements a permis de mener à bien 9 opérations pour 1,2 millions d'€ dans les collèges du 12^e et 15 opérations pour 1 million d'€ dans les écoles maternelles et élémentaires de l'arrondissement.

Ces travaux ont pu concerner des domaines très divers, comme par exemple :

- des réfections de sanitaires (maternelle Marsoulan, élémentaire Bercy et collège Verlaine)
- la pose de panneaux photovoltaïques (sur le secteur Lamoricière)
- l'installation de rideaux dans de nombreuses écoles
- la modernisation des menuiseries extérieures (maternelle Baudelaire)
- la réfection de préaux et salles des adultes (élémentaire Brèche-aux-Loups)
- l'installation de VPI (Gerty Archimède et Bercy).

Particulièrement ambitieux, et avec un résultat à la hauteur des attentes, les travaux de transformation de la cour de l'école élémentaire Brèche-aux-Loups (d'un montant de 400 000 €) ont permis aux écoliers et personnels de découvrir en cette rentrée leur nouvelle Cour Oasis, largement débitumée, amplement végétalisée et réaménagée avec mobiliers, potagers et marquages au sol pour de nouvelles activités pédagogiques et ludiques. Si le chantier

d'aménagement a été un peu retardé en raison de la crise mondiale d'approvisionnement en matériaux bois et métal — ce qui ne permettra sa finalisation qu'aux vacances d'automne —, les enfants et l'ensemble de la communauté éducative se réjouissent déjà de leur nouvelle cour de récréation !

L'ambition de l'équipe municipale est maintenant de pouvoir répliquer chaque année, dans de nouvelles écoles du 12^e, ce travail ambitieux de co-construction pour faire « sortir de terre » ces nouveaux îlots de fraîcheur et d'activités dans nos établissements scolaires. Une démarche qui se fera désormais systématiquement avec l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris.

La transformation des abords de nos écoles est aussi au cœur de nos priorités et pour ce faire nous avons deux leviers, encore été activés cet été avec succès en vue de la rentrée scolaire 2021. Il s'agit, d'une part, de la création de nouvelles « Rue aux Ecoles » partiellement ou entièrement piétonnisées et, d'autre part, de la transformation plus classique mais toute aussi ambitieuse de rues où nous souhaitons modifier les mobilités pour mieux partager l'espace public.

A la rentrée 2021, en plus des deux « Rues aux Enfants » précurseuses (Bignon et Baudelaire) et des sept « Rues aux Ecoles » créées à la rentrée 2020, ce sont deux nouvelles « Rue aux Ecoles » qui vont améliorer la qualité de vie de nos enfants-élèves à proximité de leurs écoles, au cœur de tous nos quartiers. Il s'agit des Rue Guillaumot en proximité des écoles Bouton-Diderot et de l'avenue Armand Rousseau devant l'école maternelle.

Sur la partie toute aussi indispensable des transformations de voirie plus classiques, deux abords d'établissements scolaires ont été transformés pendant l'été, chaque projet ayant fait l'objet d'une réflexion en amont avec la communauté éducative. Il s'agit de la Rue de Reuilly, radicalement transformée devant l'école élémentaire du 27 Reuilly et le collège Oeben, et de la Rue Montempoivre devant l'école polyvalente. Trottoirs élargis, plantations d'arbres, nouvelles traversées, pistes cyclables et circulation automobile réduite : voilà des changements de nature à protéger et préserver nos enfants mais aussi l'ensemble des usagers et des riverains.

Une ambition continue pour la restauration scolaire : de la qualité de l'assiette aux actions éducatives

En cette rentrée 2021, la part d'alimentation bio, durable et labellisée atteint 70% des produits servis par notre Caisse des écoles aux enfants du 12^e. Pour rappel, c'était 30% en 2014 et 60% en 2020. En lien mais aussi, sur de nombreux aspects, bien en avance sur le nouveau Plan d'alimentation durable qui sera adopté par le Conseil de Paris au premier semestre 2022, la Mairie du 12^e va encore renforcer l'achat de denrées issues de circuits de proximité et de l'agriculture biologique, avec un objectif de 100% d'alimentation bio et durable dans les cantines du 12^e d'ici 2026.

A ce jour, notre nouvelle participation au programme « Lait et fruits à l'école » de l'Union européenne nous permet avec France AgriMer de proposer déjà 100% de fruits issus de l'agriculture biologique sur le temps du déjeuner.

Nous progressons aussi « à pas de géant » sur notre objectif de sortie du plastique. Parmi les nouveautés 2021, quelques exemples :

- suppression du film alimentaire pour l'emballage des sandwiches servis cet été dans nos Espaces Nature et Découverte du Bois de Vincennes, au profit d'un papier ingraissable alimentaire pouvant également faire office de set de table pendant le pique-nique,

- arrêt des bouteilles d'eau individuelles pour les pique-niques et fourniture d'une gourde par les familles,
- changement des planches à découper pour de nouveaux modèles en verre,
- arrêt de la vaisselle jetable en cas de panne de lave-vaisselle et déploiement des plateaux inox.

Concernant le déploiement des plateaux en inox, initié à la rentrée dernière dans les écoles élémentaires et les collèges du 12^e, nous franchissons là aussi une étape décisive avec la mise en place d'ici les vacances de la Toussaint dans toutes les cantines des écoles maternelles d'un nouveau modèle conçu pour les petits et les tables rondes de leurs réfectoires. Un modèle toujours développé en collaboration avec les équipes de Guy Degrenne et fabriqué en France dans la Manufacture de Vire en Normandie.

Au cœur de nos priorités également, le développement des actions éducatives auprès des élèves pour mettre, d'une part, la diététique et la santé alimentaire « à hauteur d'enfants et d'ados » et, d'autre part, pour renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le succès des opérations partenariales montées en 2021 avec les équipes pédagogiques de deux collèges (Verlaine et Jules Verne) est une invite à multiplier ces opérations de sensibilisation dans chaque établissement, sur projets partagés avec l'Education nationale.

Enfin, dans le cadre des travaux 2021-2022 de la Commission des menus de la Caisse des écoles où siègent les représentants des parents élus, une réflexion collective sera priorisée sur l'alimentation végétarienne. Avec trois objectifs : accompagner le déploiement progressif des deux menus végétariens par semaine d'ici la fin 2022 ; concevoir de nouvelles recettes susceptibles de plaire à nos jeunes ; et travailler avec les familles à l'appropriation par tous d'une nouvelle façon de manger alliant plaisir, santé et respect de l'environnement.

Un suivi attentif de la démographie scolaire et du bien-être éducatif

Dans le premier degré, 7336 enfants sont scolarisés cette année dans les 41 écoles publiques du 12^e arrondissement : 2862 élèves en maternelle (2960 en 2020 et 3034 en 2019) et 4474 élèves en élémentaire (4819 en 2020 et 4863 en 2019). Ces chiffres seront consolidés à l'automne mais on constate cette année encore une légère baisse des effectifs dans le 12^e, qui correspond à une tendance parisienne globale.

En cette rentrée 2020, les effectifs par classe restent confortables, avec une moyenne par classe de 23 élèves en maternelle et de 21 élèves en élémentaire. Toutefois, comme le bien-être scolaire ne saurait s'apprécier à l'aune d'une simple logique comptable initiale, nous maintiendrons une vigilance globale sur la situation dans nos écoles compte tenu des difficultés qui pourraient se faire jour côté Education Nationale, principalement au niveau des remplacements puisqu'à cette rentrée un certain nombre de personnels enseignants des brigades de remplacement ont d'ors et déjà été affectés à l'année sur des postes restés vacants à la rentrée. De la même façon, le remplacement des personnels Ville au plus près des besoins des écoles sera notre priorité.

Dans les collèges du 12^e, les chiffres des inscriptions à la veille de la rentrée 2021 faisaient par contre apparaître une remontée des effectifs : 3394 élèves (contre 3310 en septembre 2020). Les chiffres des effectifs par établissement seront consolidés à l'automne dans le cadre de l'enquête lourde académique.

Contrairement aux deux précédentes rentrées, il semblerait que la nouvelle procédure d'affectation en 6^e mise en place pour cette rentrée 2021 par l'Académie de Paris — dont c'est la compétence exclusive — ait permis de mieux affecter les nouveaux entrants en 6^{ème}.

Par contre, l'affectation en lycée des collégien.ne.s du 12^e a pu poser plus de difficultés, révélant pour la rentrée 2021 de réelles soucis en matière d'équité et d'accès à une carte de formations complète pour un certain nombre de nos élèves. Aussi, et même s'il ne s'agit pas là non plus d'une compétence Ville, nous engagerons donc un nouveau dialogue exigeant avec l'Académie de Paris pour améliorer la procédure Affelnet Seconde pour la rentrée 2022.

Concernant la sectorisation, les modifications travaillées et adoptées pendant l'année scolaire dernière sur le secteur de la Caserne de Reuilly nous permettent d'accueillir, dès ce mois de septembre et dans les meilleures conditions, les élèves du quartier, sans surcharge d'effectifs dans certaines écoles ni inconfort pour les familles du fait de dérogations administratives imposant des trajets domicile-école plus longs.

Nous ouvrons en cette rentrée 2021 le chantier d'une nouvelle phase de modification de la sectorisation pour certaines écoles et collèges du 12^e. Les travaux seront menés cet automne avec les équipes de la prévision scolaire de la Direction des affaires scolaires (DASCO) de la Ville de Paris et l'ensemble de la communauté éducative. Il s'agit de parvenir à une évolution qui permettra d'accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble de nos élèves, en lien avec l'évolution démographique quartier par quartier et la livraison de nouveaux logements dans certains d'entre eux. Dans une exigence d'intérêt général et d'amélioration continue du service public d'éducation, nous collaborerons étroitement sur ce dossier avec l'Education Nationale et les fédérations de parents à l'échelle de l'arrondissement pour, d'une part, favoriser la mixité sociale et scolaire au sein de tous les établissements et, d'autre part, garantir des effectifs moyens par classe qui n'augmentent pas. Nous maintiendrons bien sûr une vigilance toute particulière dans les secteurs scolaires actuellement classés CAPPE (Conventions Académiques Pluriannuelles de Priorité Éducative).

Pour défendre le service public de l'école inclusive au sens large, nous accompagnerons par tous les moyens Ville possibles les projets éducatifs UPE2A, ULIS et CLAP¹ qui permettent à chaque enfant de trouver sa place et son bien-être à l'école, sur le temps scolaire comme périscolaire.

Regrettant un arbitrage défavorable pour le 12^e l'année scolaire passée, nous renouvellerons auprès du Rectorat de Paris notre demande d'implantation en 2022 d'une ULIS-école TFM (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire pour les troubles des fonctions motrices) dans une école de l'arrondissement. Actuellement, nous n'avons dans le 12^e que deux ULIS-école TFC (pour les troubles des fonctions cognitives ou mentales) or les enfants du 12^e en situation de handicap moteur doivent avoir le droit d'être scolarisés à proximité de chez eux.

Un troisième Projet Educatif de Territoire concerté et territorialisé

Le 3^e PEDT parisien est mis en œuvre depuis cette rentrée scolaire pour une durée de 5 ans. Conçu pour favoriser le continuum éducatif de la crèche au collège et la cohérence des projets éducatifs transversaux, il a été le fruit d'un important travail participatif de la communauté éducative. Sept groupes de travail ont réuni pendant plusieurs mois plus de 200 professionnels, parents et partenaires pour déterminer les objectifs opérationnels de ce nouveau PEDT et proposer des actions très concrètes.

¹ UPE2A : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants

ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

CLAP : centres de loisirs à parité

Au regard du contexte local et après analyse du diagnostic social de territoire de l'arrondissement, nous avons choisi dans le 12^e de retenir 4 axes thématiques de travail qui intègrent les 7 axes stratégiques parisiens.

Nos actions se déclineront donc sur :

- langage et langues
- bien être, bien grandir et environnement
- relation avec les familles et parentalité
- égalité, droits et solidarité.

Comme lors de son écriture, l'ambition de ce nouveau PEDT est d'impulser dans chaque quartier et établissement des actions très concrètes, partenariales, portées par toutes les équipes Education Nationale et Ville, en lien avec l'immense et riche tissu associatif de notre arrondissement.

C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons lancé pour cette rentrée 2021 un nouvel appel à projets associatifs pour les ateliers périscolaires, au plus près des besoins et des initiatives locales.

Sur la question des langues, la volonté municipale est forte d'élargir l'offre de langues au sein des centres de loisirs du 12^e. Les projets déjà engagés devraient être reconduits et renforcés ; ils concernent déjà 6 écoles et 3 langues (anglais, italien et espagnol). Un recensement est effectué en ce mois de septembre auprès des équipes d'animation afin d'identifier les agents parlant une langue étrangère de bon niveau (langue maternelle, cursus scolaire, vie à l'étranger...) et suffisamment pédagogues pour une initiation de qualité auprès de jeunes enfants.

De nouveaux apprentissages et plus de lien social de proximité

L'été 2021 a encore montré, parfois de façon dramatique, combien le changement climatique vient bouleverser notre quotidien et nos conditions d'existence. Si cela justifie l'impérative adaptation de notre ville, le changement doit aussi se faire dans les têtes et nous nous devons de donner aux jeunes générations des outils et de nouveaux formats d'apprentissage pour comprendre et agir, prendre leur destin en main et trouver ensemble des solutions conduisant à des actions concrètes. C'est l'objet de l'Académie du Climat qui vient d'ouvrir ses portes en septembre dans l'ancienne mairie du 4^e arrondissement pour tous les jeunes de 9 à 25 ans. Ce lieu, voulu par la Maire de Paris, est unique au monde : il sera incontestablement une source d'inspiration, notamment pédagogique pour toutes celles et ceux qui sont soucieux d'un avenir meilleur.

La Mairie du 12^e souhaite que les jeunes du 12^e puissent bénéficier à plein des opportunités proposées par l'Académie du climat, sur site ou in situ dans le 12^e dans le cadre d'activités partenariales.

Nous sommes particulièrement attachés à rendre possibles de nouveaux apprentissages, en termes de contenus mais aussi de formats. Raison pour laquelle nous engageons en cette rentrée scolaire une réflexion avec l'ensemble des directeurs de nos écoles maternelles et élémentaires pour les accompagner dans leurs projets de « classes en plein air », comme c'est déjà le cas pour la maternelle du 59 Reuilly. Ces initiatives sont bien plus développées dans d'autres pays mais les possibles sont aussi immenses dans nos espaces verts et boisés du 12^e !

L'ouverture des cours d'école le week-end que nous avons lancé il y a quelques mois et qui concerne 4 établissements (Baudelaire, Bizot, Lachambeaudie et le 315 Charenton) peut aussi être l'occasion de nouveaux apprentissages sportifs et culturels en famille, entre amis et entre voisins. A nous de les faire vivre collectivement, habitants et élus.

Priorité à la parentalité et à l'accompagnement éducatif

Axe prioritaire du nouveau PEDT, le soutien à la parentalité sera aussi dans le 12^e au cœur de la réforme en cours de l'action sociale parisienne. Dans le cadre de cette réforme appelée le « Paris de l'Action sociale », il a été décidé du déploiement d'un projet expérimental thématique par arrondissement, et le 12^e a été fléché pour engager réflexions et actions sur la thématique du « Soutien à la parentalité notamment en direction de parents d'adolescents engagés dans des conduites à risques ».

Comme annoncé également lors du Forum des associations, la volonté de notre équipe municipale est d'impulser une nouvelle dynamique à l'accompagnement éducatif au sens large en proposant aux familles du 12^e une offre plus lisible, plus accessible et plus articulée en matière de soutien scolaire, de médiation familiale et d'orientation dans les parcours de soin en santé mentale et sexuelle pour nos jeunes.

En vous présentant dans cette communication de rentrée tous ces axes — qui n'épuisent rien le périmètre, l'amplitude et la détermination de notre action municipale en matière éducative — nous vous confirmons l'un de nos priorités : la réussite éducative pour tous nos jeunes et la réduction des inégalités scolaires dans le 12^e.